



2PORTZAMPARC

Société par actions simplifiée

31 Cité d'Antin

75009 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

2PORTZAMPARC
Société par actions simplifiée

31 Cité d'Antin
75009 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2PORTZAMPARC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes sociaux qui expose les incidences liées au changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 24 juillet 2026

Le commissaire aux comptes
W & Associés Audit

Anne-Béatrice MONTOYA-TRUCHI
Associée

Comptes annuels

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



Bilan actif - Transition

Actif			Au 31/12/2025			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	59 131	59 131		
		Fonds commercial	304 898		304 898	304 898
		Autres immobilisations incorporelles (1)				
		Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes				
		Immob. incorp. en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	364 029	59 131	304 898	304 898
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	28 106	8 505	19 600	25 221
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				
		Autres immobilisations corporelles	127 762	78 052	49 710	27 339
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Immob. corp. en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	155 868	86 557	69 310	52 561
	Immobilisations financières (2)	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Participations	223 790	223 631	159	159
		Créances rattachées à des participations	23 050	23 050		
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	344 181		344 181	340 805
	TOTAL	591 021	246 681	344 340	340 964	
	Total de l'actif immobilisé (III)			1 110 919	392 370	718 548
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Créances (3)(4)	Avances et acomptes versés sur commandes	10 092		10 092	
		Créances Clients et Comptes rattachés	4 205 419	459 433	3 745 986	5 570 223
		Autres créances	1 578 398	152 160	1 426 238	1 762 106
		Charges constatées d'avance	197 602		197 602	
		Capital souscrit appelé, non versé				
		TOTAL	5 981 421	611 594	5 369 827	7 332 329
	VMP	Valeurs mobilières de placement				1 738
		Actions propres				
		Autres titres	1 738		1 738	
Divers	Instruments de trésorerie					
	Instruments financiers à terme et jetons détenus					
	Disponibilités	2 865 175		2 865 175	272 420	
	TOTAL	2 866 913		2 866 913	274 159	
Charges constatées d'avance						224 553
Total de l'actif circulant (IV)			8 858 427	611 594	8 246 833	7 831 042
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écarts de conversion actif (VII)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)			10 886		10 886	
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)			9 980 232	1 003 965	8 976 267	8 529 466
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an					367 231	
(3) Dont à moins d'un an					5 981 421	
(4) Dont à plus d'un an						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Bilan passif - Transition

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 140 560)	140 560	132 607
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	97 394	97 394
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	13 000	13 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	101 942	109 895
	Report à nouveau	-3 701 383	-2 951 496
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	644 561	-749 887
	Situation nette avant répartition	-2 703 924	-3 348 486
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)		-2 703 924	-3 348 486
Provisions	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres (I bis)			
Dettes (1)	Provisions pour risques	362 886	259 000
	Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		362 886	259 000
Dettes (1)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	221 205	200 000
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 484 512	3 092 103
	Emprunts et dettes financières diverses (2)		265 156
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	3 705 718	3 557 259
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (3)	59 741	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 087 694	4 494 907
	Dettes fiscales et sociales	2 587 795	2 714 585
Renvois	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 098	1 976
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	868 725	
	Total des dettes (III)	11 314 773	7 211 469
Produits constatés d'avance			850 224
Total des dettes et des produits constatés d'avance			11 618 952
Écarts de conversion passif (IV)			
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		2 533	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)		8 976 267	8 529 466
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (3),		
	à plus d'un an		3 485 338
			8 133 614
			70 237
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		3 743 219	
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de résultat - Transition

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	623 414	8 616 104	9 239 519	7 059 071
	Montant net du chiffre d'affaires	623 414	8 616 104	9 239 519	7 059 071
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				905 572
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			170 353	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			8 333	
	Autres produits			636 110	55
Total des produits d'exploitation (I)				10 054 317	7 964 698
Charges d'exploitation	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			5 208 849	3 996 003
	Impôts, taxes et versements assimilés			498 347	261 284
	Salaires			2 224 794	2 076 592
	Cotisations sociales			943 863	880 859
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			21 187	45 615
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			70 000	563 433
	Dotations aux provisions			253 000	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			434 657	906 833
Total des charges d'exploitation (II)				9 654 700	8 730 622
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				399 616	-765 924
QP sur opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers	De participations (2)				
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			10 070	25
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				638
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)				10 070	663
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			10 886	233 013
	Intérêts et charges assimilées (3)			148 467	184 231
	Différences négatives de change				6 585
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)				159 353	423 830
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				-149 283	-423 166
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)				250 333	-1 189 091

Compte de résultat - Transition

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (4)	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		591 843
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises exceptionnelles sur provisions et transferts de charge		
	Produits exceptionnels		
	Total (VII)		591 843
Charges exceptionnelles (5)	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		471 282
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		38 192
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		26 640
	Charges exceptionnelles		
	Total (VIII)		536 114
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			55 728
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôt sur les bénéfices (X)		-394 228	-383 475
Total des produits (I + III + V + VII)		10 064 387	8 557 205
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		9 419 825	9 307 092
BÉNÉFICE OU PERTE		644 561	-749 887
(1) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier			
(2) Dont produits concernant les entités liées			
(3) Dont intérêts concernant les entités liées			
(4) Dont - Produits afférents à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(5) Dont - Charges afférentes à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs			

Annexe aux comptes annuels

Informations générales

Présentation de la société

L'agence 2Portzamparc est le résultat de la fusion des agences d'architecture, deux signatures reconnaissables, celle d'Elizabeth de Portzamparc et celle de Christian de Portzamparc, couronné en 1994 du prix Pritzker (équivalent du prix Nobel d'Architecture).

Faits caractéristiques de l'exercice

A la date de la clôture, la société est en période d'observation du redressement judiciaire.

Evénements postérieurs à la clôture

Un investisseur et les associés directeur se sont engagés à apporter des fonds propres à la société.

Le plan de redressement a été proposé aux classes de parties affectées et n'a pas encore été homologuée par le tribunal.

Annexe aux comptes annuels

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, en tenant compte de tous les règlements le modifiant à ce jour dans sa version consolidée.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivant :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

1. Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste « Immobilisations en cours, avances et acomptes » ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;

Annexe aux comptes annuels

- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

2. Changements de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Information synthétique

Poste concerné	Traitement avant ANC 2022-06	Traitement après ANC 2022-06	Montant N
Produits de cession des immobilisations incorporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	
VNC des immobilisations incorporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation	8 333€
Produits de cession des immobilisations corporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	
VNC des immobilisations corporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation	
Produits de cession des immobilisations financières	Produits exceptionnels	Autres produits financiers	
VNC des immobilisations financières cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges financières	
Quote-part des subventions virées au compte de résultat	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	
<i>Description d'opérations auparavant comptabilisées en transferts de charges, par exemple :</i> Refacturations de la taxe foncière	Transferts de charges d'exploitation	Production vendue de services	195 993€
Avantages en nature	Transferts de charges d'exploitation	Au crédit des charges de personnel	
Remboursements d'assurance	Transferts de charges d'exploitation	Autres produits d'exploitation	
Autres transferts de charges ...	Transferts de charges d'exploitation, financières ou exceptionnelles	Au crédit des services extérieurs, des impôts et taxes, des charges financières...	
Dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt	Charges d'exploitation	Charges financières	

Annexe aux comptes annuels

Principales méthodes comptables retenues :

Les coûts de développement et frais de création de site internet sont comptabilisés en charges.

Autres méthodes adoptées :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

- Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont comptabilisés en charges, ce qui constitue la méthode de référence.

- Frais de développement

L'activation des frais de développement est la méthode de référence, s'ils remplissent les critères de définition et de comptabilisation des immobilisations incorporelles générées en interne.

Toutefois, la société a opté pour la comptabilisation en charges de ses frais de développement.

- Fonds commercial

Sont comptabilisés dans cette rubrique les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de la société.

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

1. Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

Matériels : 5 ans en linéaire ;

Outillages : 5 ans en linéaire ;

Matériels de transport : 2 ans en linéaire ;

Matériels informatiques : 3 ans en linéaire ;

Mobiliers : 10 ans en linéaire ;

Logiciels : 3 ans en linéaire ;

Installations générales : 8 ans en linéaire ;

2. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	364 031	-	2	364 029
Immobilisations corporelles	120 501	37 937	2 570	155 868
Immobilisations financières	587 646	3 375	-	591 021
TOTAL	1 072 178	41 312	2 572	1 110 919

Annexe aux comptes annuels

3. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	59 133	-	2	59 131
Immobilisations corporelles	67 940	19 817	2 570	86 557
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	127 073	19 817	2 572	145 689

4. Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	246 681	-	-	246 681
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Créances	551 947	70 000	10 353	611 594
TOTAL	798 628	70 000	10 353	858 275

Annexe aux comptes annuels

5. Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

Tableau des immobilisations – Nature des augmentations

	Ventilation des augmentations		Entrées	Acquisitions	Apports	Créations
	Virements	Provenant de				
	De à poste	poste	l'actif circulant			
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-	-
Droit au bail	-	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles						
Terrains	-	-	-	-	-	-
Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	800	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	37 137	-	-	-
Mobilier	-	-	-	-	-	-
Cheptel	-	-	-	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
TOTAL II	-	-	37 937	-	-	-
Immobilisations financières						
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
TOTAL III	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	37 937	-	-	-

Annexe aux comptes annuels

Tableau des immobilisations – Nature des diminutions

	Ventilation des diminutions		Sorties	Scissions	Mises service	hors
	Virements	À destination				
	De à poste	postes de l'actif circulant	Cessions			
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	
Frais de développement	-	-	-	-	-	
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-	
Droit au bail	-	-	-	-	-	
Fonds commercial	-	-	-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	
TOTAL I	-	-	-	-	-	
Immobilisations corporelles						
Terrains	-	-	-	-	-	
Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-	
Constructions	-	-	-	-	-	
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-	
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-	
Matériel de transport	-	-	2 570	-	-	
Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-	-	-	
Mobilier	-	-	-	-	-	
Cheptel	-	-	-	-	-	
Emballages récupérables	-	-	-	-	-	
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	
TOTAL II	-	-	2 570	-	-	
Immobilisations financières						
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	
TOTAL III	-	-	-	-	-	
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	2 570	-	-	

Annexe aux comptes annuels

Tableau des amortissements – Nature des dotations

	Ventilation des dotations			Dotations exceptionnelles
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autres mode	
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
Droit au bail	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-
Constructions	-	5 621	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	85	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et matériel informatique	-	10 183	-	-
Mobilier	-	5 298	-	-
Cheptel	-	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
TOTAL II	-	21 187	-	-
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL III	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	21 187	-	-

Annexe aux comptes annuels

Tableau des amortissements – Nature des diminutions

	Ventilation des diminutions		
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	-	-	-
Frais de développement	-	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, et valeurs similaires	-	-	-
Droit au bail	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-
TOTAL I	-	-	-
Immobilisations corporelles			
Terrains	-	-	-
Agencements et aménagements	-	-	-
Constructions	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-
Installations techniques, matériels	-	-	-
et outillages industriels	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-
Matériel de transport	-	2 570	-
Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-
Mobilier	-	-	-
Cheptel	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-
TOTAL II	-	2 570	-
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	-	-	-
à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
TOTAL III	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	2 570	-

Dépréciations de l'actif immobilisé

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Annexe aux comptes annuels

Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Les disponibilités en caisse ou en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

Ecarts de conversion sur créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties sur la base des cours de change à la clôture.

Les écarts de change résultant de cette actualisation sont enregistrés dans un compte d'écart de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour perte de change s'il n'existe pas d'instrument de couverture couvrant les pertes latentes.

Provisions

Les provisions nées ou encore existantes à la clôture de l'exercice sont comptabilisées lorsqu'il est probable qu'elles génèreront une sortie de ressources sans contrepartie et si elles peuvent faire l'objet d'une estimation fiable.

Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée dans les comptes, les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis conformément à la mise à jour de la recommandation de l'ANC intervenue en novembre 2021, après le cas échéant déduction des montants couverts par une assurance spécifique.

Annexe aux comptes annuels

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 67 ans
- hypothèse de départ : départ volontaire
- taux de charges sociales : 40%
- augmentation des salaires : 1%
- taux d'actualisation : 3.85%

6. Réévaluation des immobilisations corporelles et financières

Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation et les autres titres immobilisés font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité apparaît inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'utilité est appréciée en utilisant plusieurs critères et notamment les capitaux propres, des multiples d'excédent brut d'exploitation, les perspectives de développement et de rentabilité.

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées sont valorisées à leur valeur nominale et sont éventuellement dépréciées, en lien avec l'analyse réalisée sur les titres de participation, pour tenir compte des risques de non-recouvrement auxquels elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale.

7. Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé

- Frais de développement :
 - Montant comptabilisé en charges : 0

Annexe aux comptes annuels

- Fonds commercial :
 - Montant inscrit au poste "Fonds commercial" : 304 898
 - Modalités d'amortissement et de dépréciation : Sont comptabilisés dans cette rubrique les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de la société.
 - Durée d'utilisation : Illimitée
 - Modalités de mise en œuvre du test de dépréciation : Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

8. Informations relatives aux filiales et participations

	Capitaux propres (2)(3)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (4)	
			Brute	Nette
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)				
2Portzamparc Museaographe	10 000	100	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1			-	-
Total des filiales (A)			-	-
Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)				
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1			-	-
Total des participations (B)			-	-
Total des filiales et participations (A+B)			-	-

Annexe aux comptes annuels

Montant net des prêts et avances consentis par la société (4)(5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Observations
--	---	--------------

Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)

1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)			
2Portzamparc Museaographe	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1	-	-	-
Total des filiales (A)	-	-	

Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)			
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1	-	-	-
Total des participations (B)	-	-	

Total des filiales et participations (A+B)

- -

Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos (3)(4)(6)(7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3)(4)(7)	Dividendes encaissés par la société en cours de l'exercice (4)
---	---	--

Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)

1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)			
2Portzamparc Museaographe	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1			-
Total des filiales			-

Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)			
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1			-
Total des participations (B)			-

Total des filiales et participations (A+B)

-

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

Annexe aux comptes annuels

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non-disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne "Observations".

9. Dépréciations de l'actif circulant

	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Créances clients et comptes rattachés	459 433	439 786
Autres créances	152 160	112 160
TOTAL	611 594	551 947

-

10. État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance plus d'un an à
Créances de l'actif immobilisé	367 231	-	367 231
Créances de l'actif circulant	5 775 836	5 775 836	-
Charges constatées d'avance	197 602	197 602	-
TOTAL	6 340 670	5 973 439	367 231

11. Précisions sur certains postes d'actif

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise en résultat de certains éléments.

	Nature	Rythme de reprise en résultat
Charges constatées d'avance	-	-
Frais d'émission des emprunts	-	-
Primes de remboursement des emprunts	-	-

Les écarts de conversion et différences d'évaluation – actif sont évalués à hauteur de 10 886 et sont constitués de Exploitation.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives au passif

1. Capitaux propres

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions / parts sociales	17 341	1 040	-	18 381

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions parts sociales	Valeur nominale	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires	18 381	7	-
Actions à droit de vote double	-	-	-
Actions à dividende prioritaire	-	-	-
Actions de priorité	-	-	-
Actions de jouissance	-	-	-
Autres	-	-	-
TOTAL	18 381		

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	132 607	-	-	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport	97 394	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Ecart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	13 000	-	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	109 895	-749 887	-	-
Report à nouveau	-2 951 496	-	-	-
Résultat de l'exercice	-749 887	749 887	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	-3 348 486	-	-	-

Annexe aux comptes annuels

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	-	-	-	140 560
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	97 394
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Écart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	-	-	-	13 000
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	101 942
Report à nouveau	-	-	-	-3 701 383
Résultat de l'exercice	-	644 561	-	644 561
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	-	644 561	-	-2 703 924

2. Provisions et passifs éventuels

Provisions

	Montant l'ouverture l'exercice	à de	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : l'exercice Utilisées	reprises de Non-utilisées	Montant à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	259 000		397 886	294 000	-	362 886
dont provisions pour litiges	125 000			50 000	-	75 000
dont provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-	-	-
dont provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-	-	-
dont provisions pour pertes de change	-	10 886	-	-	-	10 886
dont provisions pour pertes sur contrats	-	-	-	-	-	-
dont autres provisions pour risques	134 000	387 000	244 000	-	-	277 000
Provisions pour charges	-	-	-	-	-	-
dont engagements de retraite et avantages similaires	-	-	-	-	-	-
dont provisions pour restructurations	-	-	-	-	-	-
dont provisions pour impôts	-	-	-	-	-	-
dont provisions pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires	-	-	-	-	-	-
dont provisions pour gros entretien ou grandes révisions	-	-	-	-	-	-
dont provisions pour remise en état	-	-	-	-	-	-
dont autres provisions pour charges	-	-	-	-	-	-
TOTAL	259 000	397 886	294 000	-	-	362 886

Annexe aux comptes annuels

Passifs éventuels

3. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance plus d'un an et à cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	3 705 718	186 215	3 519 503	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 087 694	4 087 694	-	-
Autres dettes	2 584 912	2 584 912	-	-
Produits constatés d'avance	868 725	868 725	-	-
TOTAL	11 247 049	7 727 546	3 519 503	-

4. Précisions sur certains postes de passif

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise de certains éléments.

Les écarts de conversion et différences d'évaluation – passif sont évalués à hauteur de 2 533 et sont constitués de Exploitation .

Informations relatives au compte de résultat

1. Précisions relatives à certains éléments

Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants	Charges à payer	Montants
CLIENTS - FAE	1 954 076	ETAT - CHARGES A PAYER	6 147
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
TOTAL	1 954 076	TOTAL	6 147

Annexe aux comptes annuels

Produits et charges imputables à un autre exercice

Produits imputables	Montants
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	868 725
-	-
-	-
-	-
TOTAL	868 725

Charges imputables	Montants
CHARGES CONSTATES D'AVANCE	197 602
-	-
-	-
-	-
TOTAL	197 602

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Quotes-parts	Montants
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives à la fiscalité

Crédits d'impôts

	Montant
CIR	394 228
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

Engagements hors bilan donnés et reçus

Engagements hors bilan	Donnés	Reçus
Avals, cautionnements et garanties	-	-
Sûretés reçues	-	-
Sûretés données	-	-
Créances cédées non-échues (dont les effets de commerce escomptés non-échus)	-	-
Cessions de créances Dailly et affacturage	-	-
Garanties d'actif et de passif	-	-
Clauses de retour à meilleure fortune	-	-
Portage et autres engagements sur titres de capital	-	-
Engagements consentis de manière conditionnelle	-	-
Engagements de retraite et avantages similaires	257 072	-
Autres engagements	-	-

-

Informations relatives à l'effectif

Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 29.

Autres informations

Informations relatives aux contrats à long terme

La société réalise des projets sur le long terme.

A ce titre elle a fait le choix d'appliquer la méthode de comptabilisation du résultat et du chiffre d'affaires à l'avancement.

Le pourcentage d'avancement est obtenu à partir du taux des dépenses entre le budget et le réalisé.

A la clôture, la société estime la perte à terminaison pour chaque projet.

Au 31/12/2024, la provision pour perte à terminaison s'élevait à 134 000 €.

A la clôture, il a été décidé de doter la provision à hauteur de 253 000€ et de reprendre 110 000€.

A la clôture 2025, la provision s'élève à 277 000€.

Plaquette

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



2PORTZAMPARC

31 CITE D'ANTIN

75009 PARIS

SIRET 40047883000039

Certifiés conformes

Signé par :

4C7AA29E20734A6...

forv/s
mazars

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

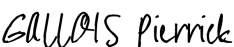
En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/07/2025, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité **SAS 2PORTZAMPARC** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025** qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 8 976 267 €
- Chiffre d'affaires : 9 239 519 €
- Résultat net comptable : 644 561 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à LYON CEDEX 06

Le 24/7/2026

Signé par :

9A8E3E88A241431...

Pierrick GALLOIS

Associé, Expert-comptable

MAZARS - LYON
109 Rue tête d'or
69451 LYON CEDEX 06

Comptes annuels

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



2PORTZAMPARC

Bilan actif - Transition

Actif		Au 31/12/2025			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	59 131	59 131	
		Fonds commercial	304 898		304 898
		Autres immobilisations incorporelles (1)			
		Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes			
		Immob. incorp. en cours, avances et acomptes			
		TOTAL	364 029	59 131	304 898
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions	28 106	8 505	19 600
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			25 221
		Autres immobilisations corporelles	127 762	78 052	27 339
		Immobilisations corporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		Immob. corp. en cours, avances et acomptes			
		TOTAL	155 868	86 557	52 561
	Immobilisations financières (2)	Participations évaluées par équivalence			
		Autres participations			
		Participations	223 790	223 631	159
		Créances rattachées à des participations	23 050	23 050	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
		Autres titres immobilisés			
Actif circulant	Stocks et en-cours	Prêts			
		Autres immobilisations financières	344 181	344 181	340 805
		TOTAL	591 021	246 681	340 964
	Total de l'actif immobilisé (III)		1 110 919	392 370	698 423
	Créances (3)(4)	Matières premières et autres approvisionnements			
		En-cours de production de biens			
		En-cours de production de services			
		Produits finis			
		Marchandises			
		TOTAL			
	VMP	Avances et acomptes versés sur commandes	10 092		10 092
		Créances Clients et Comptes rattachés	4 205 419	459 433	5 570 223
		Autres créances	1 578 398	152 160	1 762 106
		Charges constatées d'avance	197 602		
		Capital souscrit appelé, non versé			
		TOTAL	5 981 421	611 594	7 332 329
	Divers	Valeurs mobilières de placement			1 738
		Actions propres			
		Autres titres	1 738		1 738
		Instruments de trésorerie			
		Instruments financiers à terme et jetons détenus			
		Disponibilités	2 865 175		272 420
		TOTAL	2 866 913		274 159
		Charges constatées d'avance			224 553
	Total de l'actif circulant (IV)		8 858 427	611 594	8 246 833
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Écarts de conversion actif (VII)				
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)		10 886		10 886
	TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		9 980 232	1 003 965	8 529 466
	Renvois : (1) Dont droit au bail				
	(2) Dont à moins d'un an				367 231
	(3) Dont à moins d'un an				5 981 421
	(4) Dont à plus d'un an				
	Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients	

2PORTZAMPARC

Bilan passif - Transition

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 140 560)	140 560	132 607
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	97 394	97 394
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	13 000	13 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	101 942	109 895
	Report à nouveau	-3 701 383	-2 951 496
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	644 561	-749 887
	Situation nette avant répartition	-2 703 924	-3 348 486
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)		-2 703 924	-3 348 486
Provisions	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres (I bis)			
Dettes (1)	Provisions pour risques	362 886	259 000
	Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		362 886	259 000
Dettes (1)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	221 205	200 000
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 484 512	3 092 103
	Emprunts et dettes financières diverses (2)		265 156
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	3 705 718	3 557 259
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (3)	59 741	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 087 694	4 494 907
	Dettes fiscales et sociales	2 587 795	2 714 585
Renvois	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 098	1 976
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	868 725	
	Total des dettes (III)	11 314 773	7 211 469
Produits constatés d'avance			850 224
Total des dettes et des produits constatés d'avance			11 618 952
Écarts de conversion passif (IV)			
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		2 533	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)		8 976 267	8 529 466
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (3),		
	à plus d'un an		3 485 338
			8 133 614
			70 237
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		3 743 219	
(2) Dont emprunts participatifs			

2PORTZAMPARC

Compte de résultat - Transition

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	623 414	8 616 104	9 239 519	7 059 071
	Montant net du chiffre d'affaires	623 414	8 616 104	9 239 519	7 059 071
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				905 572
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			170 353	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			8 333	
	Autres produits			636 110	55
Total des produits d'exploitation (I)				10 054 317	7 964 698
Charges d'exploitation	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			5 208 849	3 996 003
	Impôts, taxes et versements assimilés			498 347	261 284
	Salaires			2 224 794	2 076 592
	Cotisations sociales			943 863	880 859
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			21 187	45 615
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			70 000	563 433
	Dotations aux provisions			253 000	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			434 657	906 833
Total des charges d'exploitation (II)				9 654 700	8 730 622
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				399 616	-765 924
QP sur opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers	De participations (2)				
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			10 070	25
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				638
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)				10 070	663
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			10 886	233 013
	Intérêts et charges assimilées (3)			148 467	184 231
	Différences négatives de change				6 585
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)				159 353	423 830
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				-149 283	-423 166
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)				250 333	-1 189 091

2PORTZAMPARC

Compte de résultat - Transition

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (4)	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		591 843
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises exceptionnelles sur provisions et transferts de charge		
	Produits exceptionnels		
	Total (VII)		591 843
Charges exceptionnelles (5)	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		471 282
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		38 192
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		26 640
	Charges exceptionnelles		
	Total (VIII)		536 114
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			55 728
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôt sur les bénéfices (X)		-394 228	-383 475
Total des produits (I + III + V + VII)		10 064 387	8 557 205
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		9 419 825	9 307 092
BÉNÉFICE OU PERTE		644 561	-749 887
(1) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier			
(2) Dont produits concernant les entités liées			
(3) Dont intérêts concernant les entités liées			
(4) Dont - Produits afférents à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(5) Dont - Charges afférentes à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs			

Annexe aux comptes annuels

Table des matières

Informations générales	2	10. État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	16
Présentation de la société	2	11. Précisions sur certains postes d'actif	16
Faits caractéristiques de l'exercice	2	Informations relatives au passif	17
Événements postérieurs à la clôture	2	1. Capitaux propres	17
		2. Provisions et passifs éventuels	18
		3. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	19
Principes et méthodes comptables	3	4. Précisions sur certains postes de passif	19
Principes généraux	3	Informations relatives au compte de résultat	19
Première application du règlement ANC 2022-06	3	1. Précisions relatives à certains éléments	19
1. Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1	3		
2. Changements de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N	4	Informations relatives à la fiscalité	21
Principales méthodes comptables retenues	5	Crédits d'impôts	21
Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	6	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	22
Informations relatives à l'actif	6	Engagements hors bilan donnés et reçus	22
1. Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations	6		
2. Tableau des immobilisations – Cadre général	6	Informations relatives à l'effectif	23
3. Tableau des amortissements – Cadre général	7	Informations relatives à l'effectif	23
4. Tableau des dépréciations	7		
5. Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations	8	Autres informations	24
6. Réévaluation des immobilisations corporelles et financières	13	Informations relatives aux contrats à long terme	24
7. Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé	13		
8. Informations relatives aux filiales et participations	14		
9. Dépréciations de l'actif circulant	16		

Annexe aux comptes annuels

Informations générales

Présentation de la société

L'agence 2Portzamparc est le résultat de la fusion des agences d'architecture, deux signatures reconnaissables, celle d'Elizabeth de Portzamparc et celle de Christian de Portzamparc, couronné en 1994 du prix Pritzker (équivalent du prix Nobel d'Architecture).

Faits caractéristiques de l'exercice

A la date de la clôture, la société est en période d'observation du redressement judiciaire.

Evénements postérieurs à la clôture

Un investisseur et les associés directeur se sont engagés à apporter des fonds propres à la société.

Le plan de redressement a été proposé aux classes de parties affectées et n'a pas encore été homologuée par le tribunal.

Annexe aux comptes annuels

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, en tenant compte de tous les règlements le modifiant à ce jour dans sa version consolidée.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivant :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

1. Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste « Immobilisations en cours, avances et acomptes » ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;

Annexe aux comptes annuels

- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

2. Changements de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Information synthétique

Poste concerné	Traitement avant ANC 2022-06	Traitement après ANC 2022-06	Montant N
Produits de cession des immobilisations incorporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	
VNC des immobilisations incorporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation	8 333€
Produits de cession des immobilisations corporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	
VNC des immobilisations corporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation	
Produits de cession des immobilisations financières	Produits exceptionnels	Autres produits financiers	
VNC des immobilisations financières cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges financières	
Quote-part des subventions virées au compte de résultat	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	
<i>Description d'opérations auparavant comptabilisées en transferts de charges, par exemple :</i> Refacturations de la taxe foncière	Transferts de charges d'exploitation	Production vendue de services	195 993€
Avantages en nature	Transferts de charges d'exploitation	Au crédit des charges de personnel	
Remboursements d'assurance	Transferts de charges d'exploitation	Autres produits d'exploitation	
Autres transferts de charges ...	Transferts de charges d'exploitation, financières ou exceptionnelles	Au crédit des services extérieurs, des impôts et taxes, des charges financières...	
Dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt	Charges d'exploitation	Charges financières	

Annexe aux comptes annuels

Principales méthodes comptables retenues :

Les coûts de développement et frais de création de site internet sont comptabilisés en charges.

Autres méthodes adoptées :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

- Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont comptabilisés en charges, ce qui constitue la méthode de référence.

- Frais de développement

L'activation des frais de développement est la méthode de référence, s'ils remplissent les critères de définition et de comptabilisation des immobilisations incorporelles générées en interne.

Toutefois, la société a opté pour la comptabilisation en charges de ses frais de développement.

- Fonds commercial

Sont comptabilisés dans cette rubrique les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de la société.

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

1. Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

Matériels : 5 ans en linéaire ;

Outillages : 5 ans en linéaire ;

Matériels de transport : 2 ans en linéaire ;

Matériels informatiques : 3 ans en linéaire ;

Mobiliers : 10 ans en linéaire ;

Logiciels : 3 ans en linéaire ;

Installations générales : 8 ans en linéaire ;

2. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	364 031	-	2	364 029
Immobilisations corporelles	120 501	37 937	2 570	155 868
Immobilisations financières	587 646	3 375	-	591 021
TOTAL	1 072 178	41 312	2 572	1 110 919

Annexe aux comptes annuels

3. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	59 133	-	2	59 131
Immobilisations corporelles	67 940	19 817	2 570	86 557
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	127 073	19 817	2 572	145 689

4. Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	246 681	-	-	246 681
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Créances	551 947	70 000	10 353	611 594
TOTAL	798 628	70 000	10 353	858 275

Annexe aux comptes annuels

5. Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

Tableau des immobilisations – Nature des augmentations

	Ventilation des augmentations		Entrées	Acquisitions	Apports	Créations
	Virements De à poste	postes Provenant de l'actif circulant				
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-	-
Droit au bail	-	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles						
Terrains	-	-	-	-	-	-
Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	800	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	37 137	-	-	-
Mobilier	-	-	-	-	-	-
Cheptel	-	-	-	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
TOTAL II	-	-	37 937	-	-	-
Immobilisations financières						
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
TOTAL III	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	37 937	-	-	-

Annexe aux comptes annuels

Tableau des immobilisations – Nature des diminutions

	Ventilation des diminutions		Sorties	Scissions	Mises service	hors
	Virements	À destination				
	De à poste	postes de l'actif circulant	Cessions			
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	
Frais de développement	-	-	-	-	-	
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-	
Droit au bail	-	-	-	-	-	
Fonds commercial	-	-	-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	
TOTAL I	-	-	-	-	-	
Immobilisations corporelles						
Terrains	-	-	-	-	-	
Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-	
Constructions	-	-	-	-	-	
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-	
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-	
Matériel de transport	-	-	2 570	-	-	
Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-	-	-	
Mobilier	-	-	-	-	-	
Cheptel	-	-	-	-	-	
Emballages récupérables	-	-	-	-	-	
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	
TOTAL II	-	-	2 570	-	-	
Immobilisations financières						
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	
TOTAL III	-	-	-	-	-	
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	2 570	-	-	

Annexe aux comptes annuels

Tableau des amortissements – Nature des dotations

	Ventilation des dotations			Dotations exceptionnelles
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autres mode	
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
Droit au bail	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-
Constructions	-	5 621	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	85	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et matériel informatique	-	10 183	-	-
Mobilier	-	5 298	-	-
Cheptel	-	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
TOTAL II	-	21 187	-	-
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL III	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	21 187	-	-

Annexe aux comptes annuels

Tableau des amortissements – Nature des diminutions

	Ventilation des diminutions		
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	-	-	-
Frais de développement	-	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, et valeurs similaires	-	-	-
Droit au bail	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-
TOTAL I	-	-	-
Immobilisations corporelles			
Terrains	-	-	-
Agencements et aménagements	-	-	-
Constructions	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-
Installations techniques, matériels	-	-	-
et outillages industriels	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-
Matériel de transport	-	2 570	-
Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-
Mobilier	-	-	-
Cheptel	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-
TOTAL II	-	2 570	-
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	-	-	-
à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
TOTAL III	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	2 570	-

Dépréciations de l'actif immobilisé

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Annexe aux comptes annuels

Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Les disponibilités en caisse ou en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

Ecart de conversion sur créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties sur la base des cours de change à la clôture.

Les écarts de change résultant de cette actualisation sont enregistrés dans un compte d'écart de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour perte de change s'il n'existe pas d'instrument de couverture couvrant les pertes latentes.

Provisions

Les provisions nées ou encore existantes à la clôture de l'exercice sont comptabilisées lorsqu'il est probable qu'elles généreront une sortie de ressources sans contrepartie et si elles peuvent faire l'objet d'une estimation fiable.

Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée dans les comptes, les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis conformément à la mise à jour de la recommandation de l'ANC intervenue en novembre 2021, après le cas échéant déduction des montants couverts par une assurance spécifique.

Annexe aux comptes annuels

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 67 ans
- hypothèse de départ : départ volontaire
- taux de charges sociales : 40%
- augmentation des salaires : 1%
- taux d'actualisation : 3.85%

6. Réévaluation des immobilisations corporelles et financières

Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation et les autres titres immobilisés font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité apparaît inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'utilité est appréciée en utilisant plusieurs critères et notamment les capitaux propres, des multiples d'excédent brut d'exploitation, les perspectives de développement et de rentabilité.

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées sont valorisées à leur valeur nominale et sont éventuellement dépréciées, en lien avec l'analyse réalisée sur les titres de participation, pour tenir compte des risques de non-recouvrement auxquels elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale.

7. Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé

- Frais de développement :
 - Montant comptabilisé en charges : 0

Annexe aux comptes annuels

- Fonds commercial :
 - Montant inscrit au poste "Fonds commercial" : 304 898
 - Modalités d'amortissement et de dépréciation : Sont comptabilisés dans cette rubrique les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de la société.
 - Durée d'utilisation : Illimitée
 - Modalités de mise en œuvre du test de dépréciation : Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

8. Informations relatives aux filiales et participations

	Capitaux propres (2)(3)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (4)	
			Brute	Nette
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)				
2Portzamparc Museaographe	10 000	100	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1			-	-
Total des filiales (A)			-	-
Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)				
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1			-	-
Total des participations (B)			-	-
Total des filiales et participations (A+B)			-	-

Annexe aux comptes annuels

Montant net des prêts et avances consentis par la société (4)(5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Observations
--	---	--------------

Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)

1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)			
2Portzamparc Museaographe	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1	-	-	-
Total des filiales (A)	-	-	

Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)			
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1	-	-	-
Total des participations (B)	-	-	

Total des filiales et participations (A+B)	-	-
--	---	---

Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos (3)(4)(6)(7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3)(4)(7)	Dividendes encaissés par la société en cours de l'exercice (4)
---	---	--

Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)

1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)			
2Portzamparc Museaographe	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1			-
Total des filiales			-

Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)			
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1			-
Total des participations (B)			-

Total des filiales et participations (A+B)			-
--	--	--	---

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

Annexe aux comptes annuels

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non-disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne "Observations".

9. Dépréciations de l'actif circulant

	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Créances clients et comptes rattachés	459 433	439 786
Autres créances	152 160	112 160
TOTAL	611 594	551 947

-

10. État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance plus d'un an à
Créances de l'actif immobilisé	367 231	-	367 231
Créances de l'actif circulant	5 775 836	5 775 836	-
Charges constatées d'avance	197 602	197 602	-
TOTAL	6 340 670	5 973 439	367 231

11. Précisions sur certains postes d'actif

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise en résultat de certains éléments.

	Nature	Rythme de reprise en résultat
Charges constatées d'avance	-	-
Frais d'émission des emprunts	-	-
Primes de remboursement des emprunts	-	-

Les écarts de conversion et différences d'évaluation – actif sont évalués à hauteur de 10 886 et sont constitués de Exploitation.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives au passif

1. Capitaux propres

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions / parts sociales	17 341	1 040	-	18 381

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions parts sociales	Valeur nominale	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires	18 381	7	-
Actions à droit de vote double	-	-	-
Actions à dividende prioritaire	-	-	-
Actions de priorité	-	-	-
Actions de jouissance	-	-	-
Autres	-	-	-
TOTAL	18 381		

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	132 607	-	-	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport	97 394	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Ecart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	13 000	-	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	109 895	-749 887	-	-
Report à nouveau	-2 951 496	-	-	-
Résultat de l'exercice	-749 887	749 887	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	-3 348 486	-	-	-

Annexe aux comptes annuels

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	-	-	-	140 560
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	97 394
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Écart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	-	-	-	13 000
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	101 942
Report à nouveau	-	-	-	-3 701 383
Résultat de l'exercice	-	644 561	-	644 561
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	-	644 561	-	-2 703 924

2. Provisions et passifs éventuels

Provisions

	Montant l'ouverture l'exercice	à de	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : l'exercice Utilisées	reprises de Non-utilisées	Montant à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	259 000		397 886	294 000	-	362 886
dont provisions pour litiges	125 000			50 000	-	75 000
dont provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-	-	-
dont provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-	-	-
dont provisions pour pertes de change	-	10 886	-	-	-	10 886
dont provisions pour pertes sur contrats	-	-	-	-	-	-
dont autres provisions pour risques	134 000	387 000	244 000	-	-	277 000
Provisions pour charges	-	-	-	-	-	-
dont engagements de retraite et avantages similaires	-	-	-	-	-	-
dont provisions pour restructurations	-	-	-	-	-	-
dont provisions pour impôts	-	-	-	-	-	-
dont provisions pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires	-	-	-	-	-	-
dont provisions pour gros entretien ou grandes révisions	-	-	-	-	-	-
dont provisions pour remise en état	-	-	-	-	-	-
dont autres provisions pour charges	-	-	-	-	-	-
TOTAL	259 000	397 886	294 000	-	-	362 886

Annexe aux comptes annuels

Passifs éventuels

3. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance plus d'un an et à cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	3 705 718	186 215	3 519 503	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 087 694	4 087 694	-	-
Autres dettes	2 584 912	2 584 912	-	-
Produits constatés d'avance	868 725	868 725	-	-
TOTAL	11 247 049	7 727 546	3 519 503	-

4. Précisions sur certains postes de passif

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise de certains éléments.

Les écarts de conversion et différences d'évaluation – passif sont évalués à hauteur de 2 533 et sont constitués de Exploitation .

Informations relatives au compte de résultat

1. Précisions relatives à certains éléments

Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants	Charges à payer	Montants
CLIENTS - FAE	1 954 076	ETAT - CHARGES A PAYER	6 147
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
TOTAL	1 954 076	TOTAL	6 147

Annexe aux comptes annuels

Produits et charges imputables à un autre exercice

Produits imputables		Montants	Charges imputables		Montants
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		868 725	CHARGES CONSTATES D'AVANCE		197 602
-		-	-		-
-		-	-		-
-		-	-		-
TOTAL		868 725	TOTAL		197 602

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Quotes-parts	Montants
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives à la fiscalité

Crédits d'impôts

	Montant
CIR	394 228
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

Engagements hors bilan donnés et reçus

Engagements hors bilan	Donnés	Reçus
Avals, cautionnements et garanties	-	-
Sûretés reçues	-	-
Sûretés données	-	-
Créances cédées non-échues (dont les effets de commerce escomptés non-échus)	-	-
Cessions de créances Dailly et affacturage	-	-
Garanties d'actif et de passif	-	-
Clauses de retour à meilleure fortune	-	-
Portage et autres engagements sur titres de capital	-	-
Engagements consentis de manière conditionnelle	-	-
Engagements de retraite et avantages similaires	257 072	-
Autres engagements	-	-

-

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives à l'effectif

Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 29.

Annexe aux comptes annuels

Autres informations

Informations relatives aux contrats à long terme

La société réalise des projets sur le long terme.

A ce titre elle a fait le choix d'appliquer la méthode de comptabilisation du résultat et du chiffre d'affaires à l'avancement.

Le pourcentage d'avancement est obtenu à partir du taux des dépenses entre le budget et le réalisé.

A la clôture, la société estime la perte à terminaison pour chaque projet.

Au 31/12/2024, la provision pour perte à terminaison s'élevait à 134 000 €.

A la clôture, il a été décidé de doter la provision à hauteur de 253 000€ et de reprendre 110 000€.

A la clôture 2025, la provision s'élève à 277 000€.

2PORTZAMPARC

Société par actions simplifiée au capital social de 140.560 euros

Siège social : 31, Cité d'Antin – 75009 Paris

400 478 830 R.C.S. Paris

(la « **Société** »)

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE
EN DATE DU 24 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le 24 juillet,

Les soussignés :

- M. Christian Urvoy de Portzamparc ;
- Mme Elizabeth Urvoy de Portzamparc ; et
- M. Thierry Damez Fontaine,

propriétaires de l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société (les « **Associés** »), ont décidé, conformément aux stipulations de l'article 20 des Statuts, de prendre unanimement les présentes décisions par acte sous seing privé.

En signant le présent acte sous seing privé, chaque Associé :

- (i) approuve expressément, en tant que de besoin, les conditions dans lesquelles les présentes décisions sont prises et reconnaît avoir pu prendre pleine et entière connaissance, en temps utile, de tous documents et informations nécessaires à son information préalable conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires applicables à la Société, et ainsi pouvoir se prononcer en toute connaissance de cause sur les présentes décisions ;
- (ii) renonce par conséquent sans réserve et irrévocablement à se prévaloir de tout délai de communication et à tout droit, contestation, recours, quel qu'il soit à l'encontre de la Société et/ou de son Président concernant les modalités d'adoption des présentes décisions, et notamment au délai prévu à l'article 20 des statuts de la Société.

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les statuts de la Société sous leur forme actuelle ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le texte des résolutions ;

et pris acte de l'absence d'observations de la société Implid Audit (ex W & Associés Audit), Commissaire aux comptes titulaire, préalablement informée des projets des présentes décisions,

les Associés ont adopté, à l'unanimité, les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, quitus au mandataire social et approbation des charges non déductibles ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

3. Approbation du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
4. Fin du mandat du Commissaire aux comptes ;
5. Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, quitus au mandataire social et approbation des charges non déductibles

Les Associés **approuvent** tels qu'ils ont été présentés les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se soldant par un bénéfice net de 644.561 euros ainsi que les opérations traduites par ces comptes.

Les Associés **prennent acte** de l'absence de réalisation de charges ou dépenses somptuaires non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts au titre de l'exercice écoulé.

Les Associés **donnent** ensuite quitus au Président pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Les Associés **décident** d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 644.561 euros, en intégralité sur le compte de « Report à nouveau » dont le solde sera ainsi porté de (3.701.383) euros actuellement à (3.056.822) euros.

Les Associés **rappellent** que la Société n'a pas distribué de dividendes au titre de ses trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

Approbation du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce

Les Associés **approuvent** les conventions listées aux termes du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

QUATRIEME DECISION

Fin du mandat du Commissaire aux comptes

Les Associés **prennent acte** de la fin du mandat du Commissaire aux comptes de la Société.

En conséquence, et dans la mesure où la Société ne dépasse pas les seuils nécessitant la nomination d'un Commissaire aux comptes, les Associés **décident** de ne pas nommer de nouveau Commissaire aux comptes.

CINQUIEME DECISION

Pouvoirs pour les formalités

Les Associés **confèrent** tout pouvoir au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

* * *

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent acte qui a été signé par les associés de la Société.

Signé par :

4C7AA29E20734A6...

M. Christian Urvoy de Portzamparc

Signé par :

4E9FE22A376D485...

Mme Elizabeth Urvoy de Portzamparc

Signé par :

233BDE0E27E9425...

M. Thierry Damez-Fontaine

